

## AVIS D'ATTRIBUTION

1. Identification de l'organisme qui passe le marché : BOURGOGNE TOURISME – BP 20623 – 21006 DIJON CEDEX
2. Objet de la mise en concurrence : Hébergement des sites internet
3. Procédure de passation : adaptée.
4. Date d'attribution du marché : 10 décembre 2010
5. Critères d'attribution :
  - Garanties professionnelles et financières de l'entreprise : 20 %
  - Les moyens techniques de l'entreprise et son aptitude à réaliser la prestation : 30 %
  - Les moyens humains mis en œuvre : 20 %
  - Prix de l'offre : 20 %
  - Les références : 10 %
6. Nombre d'offres recevables : 1
7. Titulaire du marché : Planet Bourgogne SAINT APOLLINAIRE (21)
8. Date d'envoi de l'avis de publication : 17 décembre 2010